

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
LIGUE ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNES-LORRAINE DE COURSE
D'ORIENTATION (LACALCO)**

Date: samedi 4 février 2017 14h15 à 15h00

Lieu : Maison régionale des sports de Lorraine à TOMBLAINE

Représentants des comités départementaux et des clubs :

Présents(es):

Comité départemental 51 : Jean-Guy BLUM
Comité départemental 54 : Victoire LEMERCIER
Comité départemental 57 : Évelyne THIÉBAULT
Comité départemental 67 : Claude VOGT
Comité départemental 68 : Jean-Luc PIERSON
Comité départemental 88 : François LUTHRINGER

5116 - Animation Silléry Orientation : Nathalie BOUCHÉ – Virginie BLUM – Nicolas HUET
5402 - Scapa Nancy Orientation : Sabine JEANNOT – Benoît VERDENAL
5407 - Sports Orientation Lunéville : Marie BOLZER – Lucas CHAPELOT
5413 - CO Piennes : Marie-Madeleine ROLLET
5501 - SA Verdunois : Abdelkader KENANE
5702 - CSAG Metz : Laurent PINEAU
5703 - Tout Azimut Fameck : Céline LEMERCIER – Clément LECUYER
6701 - Club Orientation Strasbourg Europe : Christophe VILLAR
6707 - Ass. des Sports d'Orientation du Pays d'Erstein: André HALLOUARD
6709 - Ski Club Barr: Pierre SCHWARTZ
6803 - Club Orientation Mulhouse: Krystell PAPON – Vincent PAPON
6804 - Club d'Orientation de Colmar : Kyrian MEYER – David MOLL
6806 - Club Orientation Buhl et Florival : Claudie GREVET – Pascal DOTT
8807 - Loisir Orientation Sanche y : Blandine LECLERE – Bernadette ETIENNE
8809 - Hautes Vosges Orientation : Jean-Luc PERRIN – Yves DODIN
8812 - O'Zone 88 : Jérémy VUILLEMARD
Membres associés : Daniel ROLLET

Absents(es):

5415 - Loisirs Orientation Jeandelaincourt
6804 - Club d'Orientation de Colmar : Manon RAVENEL
0801 - Orientation Sportives de Charleville-Mézières
5101 - Epernay Nature et Sport : Bernadette DUMONT GOSSET
Membres associés : Yann MARAINIER (excusé)

Membres de l'association:

Présents(es):

5402 - Scapa Nancy Orientation : Nelly DEVILLE - Georges MAHLER – Philippe Pogu
5407 - Sports Orientation Lunéville: Noëlle HERGEL – Jocelyne LEMERCIER - Bernard LEMERCIER – Mathieu LEMERCIER
5702 - CSAG Metz : Sylvie MARCHESIN – Marie-Lucie RIFFARD - Jean-Claude RIFFARD
6709 - Ski Club Barr: Christiane VOGT
6806 - Club Orientation Buhl et Florival : Yves BOEHM – Franck COLIN
8807 - Loisir Orientation Sanche y: Chantal MAILLARD – Cyril JOLY- Dominique ÉTIENNE
8809 - Hautes Vosges Orientation: Coline LUTHRINGER – Geneviève DODIN - Marie-Claudine PERRIN
8812 - O'Zone 88 : Marie VUILLEMARD

Absents(es) excusées(ées):

6803 - Club Orientation Mulhouse: Vincent FREY

1. Ordre du jour :

1. Ouverture assemblée générale extraordinaire
2. Modification des statuts
3. Clôture assemblée générale extraordinaire

2. Ouverture assemblée générale extraordinaire

Mathieu LEMERCIER, président de la ligue LACALCO, remercie les nombreuses personnes présentes d'être venues en nombre à cette assemblée générale extraordinaire. Il précise qu'au vu du nombre de participants cette salle est un peu juste et que la prochaine assemblée générale aura lieu dans l'amphithéâtre.

Nomination du secrétaire de séance : Yves BOEHM

Vérification du quorum :

La vérification du quorum est faite à partir de la liste des représentants et des voix en fonction du nombre de licenciés au 31 décembre 2016 (voir annexe jointe). La liste signée des représentants ayant le droit de vote est annexée au compte-rendu.

34 représentants présents sur **37** représentants possibles ce qui représente **130** voix sur **136** voix possibles

Le quorum est de **19** représentants (au moins la moitié des représentants) et de **91** voix (au moins les deux tiers des voix).

Le quorum étant atteint, Mathieu LEMERCIER précise que la délibération peut démarrer.

Mathieu LEMERCIER remercie l'EST REPUBLICATION pour la couverture médiatique de cette assemblée.

3. Modification des statuts

En raison du changement de dénomination de la nouvelle région d'ALCAL en GRAND EST, le bureau directeur propose une modification des statuts.

Cette modification des statuts concerne également la représentation des femmes au sein du comité directeur et la composition du bureau.

Les modifications proposées sont au nombre de trois:

a) « Ligue d'Alsace Champagne Ardenne Lorraine » devient « Ligue GRAND EST » dans l'ensemble du texte

b) Art. 6-2 point 2 « La représentation des femmes au sein du Comité Directeur sera respectée en attribuant un nombre de sièges en proportion du nombre de licenciées éligibles » est remplacé par « Un minimum de 40% de chacun des deux sexes doit être représenté au sein du Comité Directeur (article 63 de la loi n° 2014-873 du 04 Août 2014) »

c) Art. 7-7 « bureau constitué de 3 à 5 personnes maximum » est remplacé par « bureau constitué de 6 personnes maximum ». Rajout du Secrétaire adjoint dans la composition.

Pour la modification de la représentation des femmes, Jean-Luc PIERSON fait remarquer que le texte est incomplet par rapport au texte de la loi. Il n'est pas précisé

« lorsque la proportion de licenciés de chacun des deux sexes est supérieure ou égale à 25 % ».

André HALLOUARD répond qu'il ne faut pas mettre le texte précis de la loi.

Suite au débat le texte suivant est retenu « La représentation des deux sexes sera respectée conformément à la loi »

Jean-Luc PIERSON intervient au niveau de l'article 8 au sujet de la commission de surveillance des opérations électorales et demande comment est fait l'arbitrage en cas de désaccord entre les comités départementaux. Suite à la discussion qui s'en suit, la décision est prise, comme les présidents des CD et le président de la Ligue sont présents, de désigner les trois membres de ladite commission.

Suite concertation entre les présidents de CD, ils désignent les membres suivants:

- Christiane VOGT - 6709 - Ski Club Barr
- Geneviève DODIN - 8809 - Hautes Vosges Orientation

Le président de la ligue désigne :

- Marie-Claudine PERRIN - 8809 - Hautes Vosges Orientation

Mathieu LEMERCIER propose de voter à main levée pour les statuts. Aucun membre n'est contre et cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le vote des statuts donne le résultat suivant:

Pour : 34 représentants/130 voix

Abstention : 0

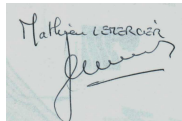
Contre : 0

Les statuts sont adoptés à l'unanimité des 34 représentants présents.

4. Clôture assemblée générale extraordinaire

Mathieu LEMERCIER remercie les membres présents, clôture l'assemblée générale extraordinaire et invite les membres présents à l'assemblée générale ordinaire.

Mathieu LEMERCIER
Président



Yves BOEHM
Secrétaire de séance

